

BAREMES DES HONORAIRES

Conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970

Montant du bien	Honoraires TTC
De 0 € à 500 000 €	6 %
De 500 001 € à 1 000 000 €	5 %
Supérieur à 1 000 000 €	4 %

Estimation **gratuite** de vos biens

Nos honoraires sont à la charge du vendeur
Tranches non cumulables

Médiateur de la consommation : Jean-Philippe Duval/Vivons mieux ensemble
Tel : 06 61 18 50 97 / Mail : mediation@vivons-mieux-ensemble.fr

Top Immo 1 T rue du Val Anne Marie 52000 CHAUMONT 849 524 764 RCS CHAUMONT
Carte Professionnelle N° CPI 5201 2019 000 040 760 délivrée le 06/05/2019 par la CCI de Haute Marne
RCP n° B1 8014077 avec garantie financière de 110 000 €

